



LE RÉGISSEUR ADJOINT SPÉCIALISÉ
TRANSPORT CINÉMA ET AUDIOVISUEL

FORMATIONS 2018

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

SOMMAIRE



Introduction	PAGES 4-5
La méthode pédagogique	PAGES 6-7
Le CEFPPF en quelques mots	PAGES 8-9
L'action de formation	PAGES 10
Public concerné et objectifs	PAGES 11
Modalités de mise en œuvre	PAGES 12
Contenu de l'action	PAGES 13-15
Liste des formateurs	PAGES 16-17
Conditions générales de vente	PAGE 18

Durée hebdomadaire des formations	36 heures
Horaires hebdomadaires	9h30-13h30 et 14h30-18h30
Lieu de formation	Paris 20 ^e
Renseignements	01 40 30 22 35

INTRODUCTION



Une économie propice à la production audiovisuelle et l'accueil de tournages étrangers en France

En 2012, un tiers des films français étaient tournés à l'étranger. Mais depuis 2016, le crédit d'impôt cinéma et audiovisuel a été revalorisé dans le but de pérenniser l'attractivité de la France comme destination de tournage, en affirmant d'une part la compétitivité et la diversité des œuvres cinématographiques produites en France et d'autre part en renforçant l'attractivité de la France pour les œuvres initiées par une société de production étrangère.

Résultat : la relocalisation en France de tournages de productions françaises et étrangères a permis, par rapport à 2015, d'augmenter le nombre de jours de tournage de 11% et les chiffres de l'année 2017 s'annoncent déjà très encourageants.

L'industrie du cinéma figure parmi les plus polluantes

Malheureusement cette augmentation des tournages n'est pas sans effet sur l'environnement.

«Qu'ils se déroulent en studio ou en extérieur, les tournages impliquent les **déplacements de nombreuses personnes**, avant et durant les prises de vues. Tous les collaborateurs sont appelés à se déplacer, mais pas aux mêmes horaires, ni sur les mêmes trajets. Pourtant, il faut absolument agir et mieux coordonner ces transports, car c'est là que les tournages ont le plus d'impact sur le **dérèglement climatique** ». (ECOPROD / Monica Fossati).

En effet, le secteur dégage 1,1 million de tonnes de CO2, l'équivalent de la vie quotidienne annuelle de 110.000 Français ou de 410.000 allers - retours Paris-New York en avion. Cela représente **un sixième de l'empreinte carbone de la France** ». (Les Echos / Nathalie Silbert ; Matthieu Quiret).

«Aussi le défilé de poids lourds qui en résulte est accentué par le fait que **l'on ne cherche que trop rarement à optimiser le chargement des camions, qui ne mélangent pas les différents types de matériels**. Certes, cela demande une préparation adaptée et anticipatrice... » (ECOPROD / Monica Fossati).

L'évolution des besoins dans l'équipe régie

Les tournages nécessitent donc la présence de camions plus importants que les camions VL (véhicules légers) habituellement utilisés avec un permis B. Toutefois les détenteurs de permis de catégorie C chauffeurs (transport de marchandises) et/ou catégorie D (transport de personnes) étant assez rares dans le secteur, les sociétés de production sont dans l'incapacité de s'adapter.

Un nouveau poste adapté à une nouvelle économie

Le Régisseur Adjoint Spécialisé Transport dispose des compétences nécessaires pour organiser le transport de matériel technique et piloter son chargement / déchargement.

Ses Compétences sont :

- Organiser les plans de transport quotidiens et hebdomadaires de tournage.
- Assurer le lien avec les loueurs de matériel de tournage.
- Organiser la livraison des moyens matériels et logistiques utilisés pendant le tournage.
- Vérifier la liste de matériel technique lors des chargements / déchargements.
- Assurer le chargement du camion en veillant au respect de la réglementation (répartition des masses, pesée) et l'optimisation de l'espace.
- Assurer les formalités administratives en cas de tournage à l'étranger (carnet ATA).
- Organiser la sortie du matériel des différentes équipes techniques sur les décors.
- Piloter le chargement / déchargement de matériel des différentes équipes.
- Coordonner les stationnements en collaboration avec l'équipe ventousage.



**UNE MÉTHODE PÉDAGOGIQUE
QUI PRIVILÉGIE
L'ACCÈS
AUX RÉSEAUX PROFESSIONNELS**

Des responsables pédagogiques encadrant la formation

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives.

Des formateurs référents pour assurer la continuité pédagogique et favoriser l'insertion professionnelle

Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent. Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent. Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels ou des travaux en sous-groupes.

Un accompagnement pour l'emploi

Afin de garantir le suivi individualisé des stagiaires et d'évaluer leur progression au cours de la formation, le CEFPPF a instauré une procédure d'accompagnement à l'emploi qui, pour certaines formations, vient en complément de la procédure de validation décrite précédemment.

- des entretiens ponctuels peuvent être sollicités par le stagiaire pendant toute la durée de sa formation, lui permettant d'évaluer ses acquis et de préciser ses objectifs professionnels.
- des validations intermédiaires, en cours de stage, permettent de faire le point sur les connaissances et compétences acquises, de combler les éventuelles lacunes et de répondre aux questions complémentaires des stagiaires sur les enseignements dispensés. Les stagiaires éprouvant des difficultés sont reçus individuellement par le responsable pédagogique ou le formateur référent, qui les conseille sur les solutions ou orientations à prendre pour remédier aux problèmes rencontrés.
- la validation finale, à l'issue de la formation, sous la forme d'un examen devant un jury composé de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, permet de mesurer les progrès réalisés entre le début et la fin de l'action, d'évaluer le caractère opérationnel « sur le terrain » des compétences acquises, de donner aux stagiaires une orientation précise quant à leur possibilité d'évolution professionnelle.
- des modules d'accompagnement spécifiques font partie intégrante du programme : une semaine est consacrée à la communication (affirmation de soi lors des entretiens, prise de parole en public, expression orale,...).

Après la formation, le CEFPPF continue à favoriser la démarche des stagiaires grâce à la mise en place d'une cellule de suivi active six mois durant après le stage.

Une réunion post-stage (à trois mois) permet de faire le point de manière individuelle et collective, et de favoriser l'orientation des stagiaires en vue d'une concrétisation de leur recherche d'emploi, dans le cas où celle-ci n'aurait pas encore abouti : mise à disposition de nouveaux contacts professionnels, analyse des démarches effectuées, soutien et conseils professionnels.

A six mois, un bilan à froid permet de mesurer les efforts accomplis.

LE CEFPF EN QUELQUES MOTS



LE CEFPF

25 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Association créée à l'initiative d'un syndicat de producteurs de films indépendants, l'Association Française des Producteurs de Films (AFPF), le CEFPF est le premier organisme de formation professionnelle français spécialisé dans la production de films. Il organise depuis 1992 des stages destinés aux professionnels soutenus par le Fonds d'Assurance Formation des Activités du Spectacle (AFDAS).

Plus de 6 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations. Depuis 1996, le CEFPF bénéficie également de la participation des Plans Media de l'Union Européenne et du soutien du Conseil Régional d'Ile-de-France.

Les stages sont animés par plus de 500 professionnels en activité. Ils sont organisés de façon à permettre l'alternance entre la transmission des connaissances théoriques et la validation des acquis par des cas pratiques.

Pour les salariés issus d'autres secteurs d'activité que le spectacle, le CEFPF propose également depuis 1995 des formations de reconversion aux métiers de la production cinématographique et audiovisuelle.

Des parcours de formation validés par des professionnels du secteur

Le CEFPF a mis en place, pour certaines de ses formations, une procédure de validation des connaissances et des compétences acquises par les stagiaires durant leur stage au CEFPF, effectuée par des professionnels de l'audiovisuel.

Les stagiaires participant à ces formations font l'objet de contrôles continus de leurs connaissances en cours de stage et, à la fin de celui-ci, d'un examen consistant en une épreuve orale devant un jury de professionnels du cinéma ou de la télévision.

Cette validation des connaissances acquises dans le cadre des formations, par un jury de professionnels, a pour but de faciliter l'accès à l'emploi des stagiaires. En cas de succès à l'examen oral, les candidats se voient remettre un certificat professionnel constituant une reconnaissance par la FFP (Fédération de la Formation Professionnelle) des compétences et connaissances acquises durant le stage de formation à la fonction.

Des formateurs spécialisés pour une pédagogie à caractère professionnel

Plus de 400 formateurs reconnus du secteur cinématographique et audiovisuel animent les cours :

- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA...), de syndicats professionnels, de chaînes de télé et d'organismes de diffusion,
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...),
- producteurs et distributeurs,
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...
- des experts (avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise) interviennent également pour sensibiliser les stagiaires aux questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales propres à l'entreprise de production.

PRÉSENTATION DE L'ACTION DE FORMATION

L'ensemble de cette action est supervisée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

ACCUEIL PUBLIC / RENSEIGNEMENTS

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS

Tél. : 01 40 30 22 35

ADRESSE POSTALE

55, rue Etienne Marey 75020 PARIS

Tél. : 01 40 32 41 40

Fax : 01 40 30 41 69 - www.cefpf.com - info@cefpf.com

renseignements et inscription : info@cefpf.com / standard : 01 40 30 22 35



PUBLIC CONCERNÉ ET OBJECTIFS

PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Régisseur Général Adjoint, Auxiliaire de régie, Convoyeurs Cinéma ou personne souhaitant travailler comme Régisseur Adjoint Spécialisé Transport Cinéma ou Audiovisuel.

Pré-requis, expérience professionnelle

- Diplôme au moins équivalent à un niveau V ou expérience professionnelle évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPF sur présentation d'un CV lors de l'entretien d'orientation
- Etre titulaire d'un permis de catégorie C (C, CE, C1, C1E)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectif principal

A l'issue de ce programme, les stagiaires auront acquis les compétences pour travailler en tant que Régisseurs Adjointes Spécialisés Transport Cinéma ou Audiovisuel sous la direction d'un Régisseur Général. Ils seront en mesure d'assurer efficacement l'organisation des déplacements des équipes (artistiques et techniques) et du matériel y compris avec des véhicules poids lourds et transport en commun.

Objectifs détaillés

A l'issue de la formation, les stagiaires :

- sauront répondre efficacement aux demandes d'un régisseur général
- sauront gérer leur stress sur un plateau et lors d'une livraison de matériel
- sauront retransmettre une information
- sauront gérer les conflits au sein de leur équipe
- sauront gérer leur temps lors la livraison de matériel technique
- connaîtront la chaîne de fabrication d'un film
- connaîtront le rôle des principaux chefs de poste technique
- connaîtront les grandes familles de matériel technique (lumière, décor, machinerie, costumes)
- comprendront l'organisation d'une journée de tournage (lecture d'un plan de travail et d'une feuille de service)
- sauront gérer l'implantation d'un tournage en extérieur
- sauront rédiger une autorisation de tournage
- connaîtront les règles de sécurité sur un tournage
- connaîtront les règles de sécurité lors du chargement/déchargement d'un camion poids lourd
- comprendront les bases de la convention collective
- s'inscriront dans une démarche d'éco-responsabilité
- connaîtront la réglementation des films étrangers en France
- maîtriseront les bases du tableur avec Excel
- sauront utiliser un GPS spécialisé camion (logiciel Copilot)
- sauront piloter le chargement et le déchargement d'un camion (quelque soit le matériel)
- sauront gérer efficacement le rendu du matériel technique
- connaîtront la législation de la conduite d'un camion poids lourd

renseignements et inscription : info@cefpf.com / standard : 01 40 30 22 35



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	288 heures / 8 semaines
Durée hebdomadaire :	36 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30 (1/2 journée de libre par semaine)
Lieu de formation :	CEFPF - 55, rue Etienne Marey - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35
Dates des sessions :	Du 29 octobre 2018 au 21 décembre 2018

FORMATEURS

Responsable pédagogique :	Michaël LEBLANC,
Coordinateur pédagogique :	Adoum DJIBRINE-PETERMAN (CINESTAF)
Formateur référent :	Didier CARREL, Régisseur général
Intervenants :	Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique :	Les stagiaires commencent la formation par des exercices de communication visant à les préparer au métier de Régisseur Adjoint Spécialisé Transport Cinéma et Audiovisuel. Ils continuent ensuite leur découverte du tournage en rencontrant leurs principaux interlocuteurs sur un plateau. Enfin après cette vision panoramique de l'organisation d'un film, une mise en situation professionnelle de régie est organisée à partir de cas pratiques et de simulation de tournages.
Support fournis aux stagiaires :	- Dossier hebdomadaire de documentation
Moyens techniques à la disposition des stagiaires :	- Logiciel GPS appliqué à la mission - Talky Walky
Modalités d'évaluation :	Par les stagiaires : bilan hebdomadaire sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation remis aux stagiaires et analysés par le coordinateur pédagogique. - Par le CEFPF : contrôle continu, entretien face à un jury composé de professionnels en activité - Evaluation des acquis en fin de formation sous la forme d'un entretien face à un jury
Nombre de stagiaires par poste de travail :	Un poste de travail Macintosh par personne

CONTENU DE L'ACTION





■ SEMAINE 1 REUSSIR SON INSERTION PROFESSIONNELLE

- **1^{re} journée :**
Présentation de la formation
Les outils d'une bonne cohésion de groupe
- **2^e journée :**
Organisation et gestion du temps
- **3^e journée :**
La prise de parole en public : reformuler une information et gérer son émotivité

IDENTIFICATION DES RÔLES DANS UNE ÉQUIPE DE FILM ET VISITES (1/2)

- **4^e journée :**
Présentation du métier du métier de Régisseur Transport
Les métiers d'une équipe de tournage
- **5^e journées :**
Présentation du cheminement d'une œuvre cinématographique

■ SEMAINES 2

IDENTIFICATION DES RÔLES DANS UNE ÉQUIPE DE FILM (2/2)

- **1^{re} journée :**
Le rôle du producteur dans le suivi et le financement d'une oeuvre
- **2^e journée :**
Le rôle du directeur de production de la préparation au rendu matériel
Introduction à la convention collective cinéma
- **3^e journée :**
Découverte de l'équipe image et de son matériel
Visite chez un loueur
- **4^e journée :**
Découverte de l'équipe décoration et de son matériel
Visite d'un studio
- **5^e journée :**
Découverte de l'équipe régie et de son matériel
Visite chez un loueur

■ SEMAINE 3 L'ORGANISATION D'UN TOURNAGE

- **1^{re} journée :**
Rencontre avec un premier assistant réalisateur
Son travail avec le régisseur Général
Présentation du plan de travail et de l'organisation générale d'un tournage
Le dépouillement régie
- **2^e journée**
La feuille de service

L'APPRENTISSAGE DES PREMIERS SECOURS

- **3^e journée:**
Formation « Prévention et secours civique de niveau 1 » (PSC1)
- **4^e journée :**
Présentation du CCHSCT Cinéma

LA RÉGLEMENTATION ET LES AUTORISATIONS LIEES AU CHARGEMENT DE MATERIEL et VISITES (1/4)

- **5^e journée :**
Présentation d'Ecoprod

■ SEMAINE 4 :

LA RÉGLEMENTATION ET LES AUTORISATIONS LIEES AU TRANSPORT ET AU STATIONNEMENT (2/4)

- **1^{re} et 2^e journées :**
Conduire Juste (formation de deux jours avec le CCHSCT Cinéma)v
- **3^e et 4^e journées :**
Promouvoir une conduite éco-responsable : sécurité routière / éco-conduite
Le Transport de produits alimentaires
Respect des normes d'hygiènes / la chaine de froid
- **5^e journée :**
Exercice pratique : simulation d'implantation d'un tournage en extérieur (blocage de rue, ventousage, possibilité d'accès, etc...), d'une cantine.

■ SEMAINE 5 :

LA RÉGLEMENTATION ET LES AUTORISATIONS LIEES AU TRANSPORT ET AU STATIONNEMENT (3/4)

- **1^{re} journée :**
Les aspects réglementaires liés au chargement



Exercice de simulation

- **2^e journée :**
Les autorisations de circulation à Paris et en banlieue
Présentation de la Mission Cinéma de la ville de Paris
- **3^e journée :**
Les cas particuliers (1) : gares, aéroports, mer, palais de Justice, prisons, hôpitaux, châteaux, mairies, armées, parc nationaux.
- **4^e journée :**
Le tournage de films étrangers en France
Présentation de la Commission Nationale Film France
- **5^e journée :**
Les tournages de films français à l'étranger
Le carnet ATA et les formalités liées au transport

■ SEMAINE 6 :

LA RÉGLEMENTATION ET LES AUTORISATIONS LIEES AU TRANSPORT ET AU STATIONNEMENT (4/4)

- **1^{re} journée :**
Législation de la conduite d'un camion poids lourd
Préventions et dérogations spécifiques
- **2^e journée :**
Les assurances
La convention collective audiovisuelle

EXERCICES DE SIMULATION : UTILISATION DES LOGICIELS NECESSAIRES AU METIER DE REGISSEUR ADJOINT SPECIALISE TRANSPORT CINEMA ET AUDIOVISUEL

- **3^e et 4^e journées :**
Mise à niveau sur le logiciel EXCEL
- **5^e journée :**
Mise à niveau sur le logiciel COPILOT et autres outils de géolocalisation

■ SEMAINE 7 :

EXERCICES DE SIMULATION : ORGANISATION ET LOGISTIQUE

- **1^{re} et 2^e journées :**
Méthode d'organisation logistique : chargement d'un camion à partir d'une feuille de service.
Organisation d'une semaine de préparation logistique à partir d'un plan de travail

- **3^e journée :**
Notions mécaniques
Les véhicules hybrides
Les cas particuliers (remorque, quad, nacelle, chariot élévateur...)
- **4^e et 5^e journées:**
La gestion d'un pick up et autres véhicules spécifiques (véhicules de jeu, 4x4)
Le chargement et déchargement de matériel de tournage
(machinerie / lumière / décor / costumes / accessoires)
Le rendu de matériel
Le Feroutage

■ SEMAINE 8 : EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- **1^{re} et 2^e journées :**
Préparation du dossier pour l'évaluation des acquis sous la forme d'un exercice pratique.
A partir d'un dossier distribué par le formateur référent comprenant un plan de travail et un ordre de mission, chaque stagiaire dispose de 2 jours pour planifier la livraison du matériel d'une semaine de tournage et préparer le chargement de son camion.
- **3^e et 4^e journée**
Finalisation du dossier de soutenance (1)
- **5^e journée :**
Présentation face au jury

LISTE DES FORMATEURS

PRODUCTION

■ CINÉMA ■

Institutions :

- Sophie BOUDON-VANHILLE (Mairie de Paris)
- Diane CESBRON (Cofiloisirs)
- Elsa COHEN (Conseil Régional Île-de-France)
- Sébastien COLIN (Conseil Régional Île-de-France)
- Elsa COMBY (CNC)
- Caroline COR (CNC)
- Lyliane CROSNIER (MEDIA Desk Paris)
- Catherine DELALANDE (Région Bretagne)
- Morad KERTOBI (CNC)
- Pierre-François PIET (Uni Etoile)
- Anne TUDORET (CNC)

Marketing :

- Olivier BOUTHILLIER
- Jean Patrick FLANDE (Films Média Consultant)
- Christophe KERAMBREN (Blue Helium)
- MARQUES ET FILMS

Producteurs :

- Fabrice BONNIOT
- Frédéric BOURBOULON
- Boudjema DAHMANE
- Aïssa DJABRI
- Camille GENTET
- Elise JALLADEAU
- Christophe KOURDOULY
- Judith LANGEROME
- Mehdi SABBAR
- Corentin SENECHAL

Distribution et vente :

- Daniel CHABANNES (Epicentre)
- Mima FLEURENT (Abares Productions)
- Frédéric MONNEREAU (UIP)

Directeurs de production :

- Fabrice BLANCHO
- Jacques BONTOUX
- Pierre CHALONS
- Béatrice CHAUVIN
- Daniel CHEVALIER
- Hervé DUHAMEL
- Aude GIRARD
- Juliette LAMBOURS
- Jean-Louis NIEUWBOURG
- Philippe ROUX
- Thomas SANTUCCI

- Frédéric SAUVAGNAC
- Marie-Rose VENUTI

Administrateurs de production :

- Anne DEGREMONT
- Frédéric GREENE
- Didier MASSERET
- Corentin SENECHAL

Régisseurs :

- Philippe BAISADOULI
- Sébastien DIDELOT
- Mariève DURAL
- Aurélien GERBAULT
- Stéphan GUILLEMET
- Laurence LAFITEAU
- Pierre-Yves LE STUM

Assistants de production :

- Sophie BA
- Marianne CAMPOS
- Barbara CANOVAS

■ AUDIOVISUEL ■

Institutions :

- Vincent GISBERT (SPECT)
- Maxime PANNETIER (NPA CONSEILS)
- Rémi SAUVAGET (CNC)

Producteurs :

- Hubert BESSON
- Patrick BENEDEK
- Barbara BERNARD
- Marc-André BRUNET
- Takis CANDILIS
- Fabrice CONCA
- Eric DAMAIN
- Emmanuel DAUCE
- Xavier FREQUANT
- Denis HARTNAGEL
- Bénédicte LESAGE
- Flore MONGIN
- Jean-Philippe RAYMOND
- Laurent SEGAL
- Jan VASAK
- Pascal WYN

Chaînes de télévision :

- Stéphane BERTIN
- Marie-Pierre GREGOIRE (ARTE France)
- Jean ROUILLY
- Françoise TSITSICHVILI (ARTE France)
- Hélène VAYSSIERES (ARTE France)

Directeurs de production :

- Cyrille BENCHIMOL
- Laurent CHOMEL
- Anne DEFURNE
- Alexandra KRAWCZYK
- Cédric LACOLLEY
- Frédéric LARY
- Marie MADEC
- Emmanuel MATT

Chargés de production :

- Linda BELKADI
- Christophe BERARD
- Stéphanie DESSAUD-DELAYE
- Alexandre SIMONNET

Avocats, consultants, experts-comptables, compagnies d'assurances :

- Jean-Claude BEINEIX (Assurances Continentales)
- Laurence BENHAMOU
- Claire BOUCHENARD (BCube)
- Céline CUVELIER (Bcube)
- Aurélie KESSOUS
- Henri LARMARAUD
- Myriam LOSEGO (Cabinet Bellan)
- Anne Séverine LUCAS (Gras Savoye)
- Anne-Marie PECORARO
- Philippe POUMARAT
- Eric SANCHEZ (Cabinet Praxor)
- Patrick VILBERT

Intervenants spécialisés, maîtres de conférences :

- Bruno DELARUE
- Barthélemy MARTINON
- Didier SAPAUT
- Françoise TASSERA

PLATEAU

Assistants réalisateurs :

- Patrick ARNISEN
- Jérôme BORENSTEIN
- Olivier BOUFFARD
- Laurent BOURDIER
- Jérôme BRIERE
- Alan CORNO
- Yann CUINET
- Thierry GUERINEL
- Denis IMBERT
- Audrey JANNIN
- Stéphane LECOZ
- Delphine LEMOINE
- Pascal MORUCCI
- Eric PAULIN
- Gilles SIONNET

Décorateurs :

- Laurent ALLAIRE
- Pascal CHATTON
- François CHAUVAUD
- François DELAIRE
- Yves FOURNIER
- Jean-Jacques GERNOLLE
- François-Renaud LABARTHE
- Anne Charlotte VIMONT

Ingénieurs du son :

- Pascal ARMANT
- Nicolas CANTIN
- Pierre EXCOFFIER
- Yves-Marie OMNES
- Xavier PIROELLE
- David RIT
- Didier SAÏN
- Pierre TUCAT

Chefs opérateurs, cadres :

- Pierre AÏM
- Mathieu CZERNICHOW
- Eric GUICHARD
- Thierry JAULT
- André LAFFONT
- Frédéric MARTIAL-WETTER
- Vincent MATHIAS
- Benoît REGNARD
- Jean-Sébastien SEGUIN
- Frédéric SERVE
- Myriam TOUZE
- Frédéric VIAL
- Philippe WELT

Scriptes :

- Nathalie ALQUIER
- Olivia BRUYNOGHE
- Joëlle HERSANT
- Véronique HEUCHENNE
- Charles JODOIN-KEATON
- Sylvie KOECHLIN
- Julie LUPO
- Claire VANDEBEEK

ÉCRITURE & RÉALISATION

Scénaristes, script-doctors :

- Vincent COLONNA
- Benjamin DUPONT JUBIEN
- Nicolas DURAND ZOUKY
- Dan FRANCK
- Hervé HADMAR
- Sabine HOGREL
- Délima JACOBS
- Flore KOSINETZ
- Julie PONSONNET DEMAY
- Jean-Marie ROTH
- Claude SCASSO

Nouvelles technologies :

- Valérie BOURGOIN CONTY
- Antoine DISLE
- Marc EYCHENNE
- Sylvie GEORGIADES
- Frédéric JOSUE
- Benoît LABOURDETTE

- Claire LEPROUST
- Alok NANDI
- Vincent PUIG
- Frédéric ROSSIGNOL (Europe Images)
- Annabel ROUX

■ CINÉMA ■

Réalisateurs :

- Thierry BINISTI
- Bruno BONTZOLAKIS
- Mikael BUCH
- Brice CAUVIN
- Harry CLEVEN
- Laurence FERREIRA BARBOSA
- Raphaël JACOULOT
- Denis LARZILLIERE
- Gaël MOREL

■ AUDIOVISUEL ■

Réalisateurs :

- Antoine CAPLIEZ
- Maria-Lucia CASTRILLON
- Jean Teddy FILIPPE
- Delphine LEMOINE
- Emmanuel MALHERBE
- Marie MANDY
- Stéphane MERET
- Serge MEYNARD

COMÉDIENS

Direction d'acteurs, jeu devant la caméra :

- Ludovic BERTHILLOT
- Franck CABOT-DAVID
- Erick DESHORS
- Olivier PARENTY
- Bruno PUTZULU

Agents artistiques, distribution artistique :

- Emmanuel BOUTET
- Sophie LEMAITRE
- Soria MOUFAKKI
- Gérard MOULEVRIER
- Angy PELTIER
- Maya SERRULLA

Communication :

- Béatrice BOURCART
- Suzanne GIRARD
- Florence LLORENS

Critique, journaliste :

- Alexandre LETREN
- Isabelle NATAF

POSTPRODUCTION

- Patrice ABAUL
- Nicolas BACOU
- David CANGARDEL
- Pauline CASALIS
- Cécile CHAGNIAUD
- Catherine CONSTANT-GRISOLET
- Aymeric DUPAS
- Frédéric DORNER
- Eric DURIEZ
- Suzanne FENN
- Hubert Maxime FOURNEAUX
- Pierre GOUPILLON
- Laurence HAMEDI
- Philippe HESLER
- Joel JACOVELLA
- Aurélie LAUMONT
- Anne Marie L'HOTE
- Jean Sébastien LEROUX
- Nicolas LIM
- Frank MONTAGNE
- Hugues NAMUR
- Bridget O'DRISCOLL
- Stéphanie PEDELACQ
- Melissa PETITJEAN
- Julie PICOULEAU
- Catherine RENAULT
- Emmanuel SAJOT
- Catherine STRAGAND
- Frederic THERY
- Nadine VERDIER

■ INFORMATIQUE ■

- Sébastien ABRAHAM
- Julien NEDELEC

C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.

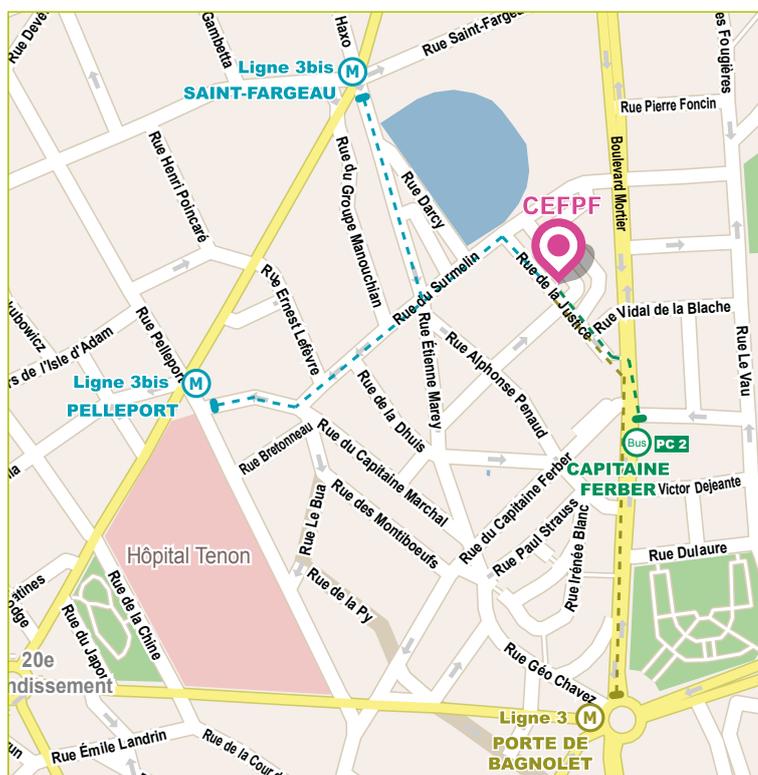


www.cefppf.com

Centre Européen de Formation à la Production de Films



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

■ ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

■ NOUS CONTACTER

PAR COURRIER

55, rue Etienne Marey
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

 www.facebook.com/CEFPF

